

Déclaration des élus CFTC au CCSE ARL du 4 Décembre 2024

Réunis ce jour en **CCSE ARL**, et suite aux annonces des **CCSE** et **CSE** extraordinaires Exploitation, ARS/ARA, ARI, OIA, AECF, du 5 Novembre 2024 pour l'annonce d'un nouveau plan de suppression de postes, après PACTE en 2014, les PSE de 2019 et de 2022, **les élus CFTC dénoncent ce nouveau plan social !**

Et toujours et encore avec l'urgence à sauver les résultats économiques et financiers de notre enseigne Auchan que les errements commerciaux et les stratégies inadaptées ou inopportunes ont mis à mal.

A chaque fois, ce sont les salariés et leurs familles qui payent la note comme si la seule variable pour redresser Auchan est la réduction de la masse salariale, la suppression de métiers, des renoncements d'activités qui étaient notre force de distributeur généraliste.

Un nouveau plan social, une nouvelle fois des suppressions d'emplois pour des salariés qui vont subir les erreurs répétées de nombreux dirigeants et cadres dirigeants qui se sont succédés et qui nous ont imposé leurs choix hasardeux.

Un plan social qui s'annonce brutal quant aux magasins qui seront fermés (Aurillac, Bar-le-duc, Woippy, Clermont Nord et les 6 MyAuchan), et des métiers qui seront supprimés en vente d'équipement, responsables planification et commerce, responsables sécurité, la fermeture de 3 entrepôts Auchan Direct, la fusion des équipes d'acheteurs France et International... : ce sont 2389 femmes et hommes concernés, ce sont 2389 personnes et leurs familles qui sont aujourd'hui dans le désarroi, le stress de perdre ainsi leurs emplois sans avoir démérites.

Sans parler du questionnement des salariés qui auront à gérer les tâches des métiers supprimés dans une organisation toujours plus contrainte.

Un accord GPEC antérieur que l'entreprise n'a pas utilisé à bon escient, quand on voit combien de fois l'observatoire des métiers a été réuni durant la période de validité de l'accord, accord qu'il a fallu renouveler via un accord GEPP, dont les négociations ont démarré après la fin de l'accord antérieur, et donc avec un trou dans la continuité de plus de 3 mois, puisque la GEPP est arrivée à la signature courant juillet 2024, pour une fin de GPEC au 31 mars 2024 !

La CFTC ARF, sans complaisance aucune pour ce projet de plan social, sera toujours au plus près des salariés pour les accompagner, les reconforter.

Et, en syndicat responsable, s'assurera de l'engagement de l'entreprise dans le reclassement de tous et de pourvoir aux meilleures mesures d'accompagnement légitimes et nécessaires, et même si notre périmètre d'ARL n'est pas impacté directement, les élus CFTC d'ARL seront en soutien de tous les élus et salariés des périmètres concernés !

Il est vraiment, vraiment temps que nos dirigeants retrouvent l'esprit des commerçants qui ont fait le succès de notre enseigne, pour pouvoir franchir le mur de dette de 2028 !

Nous souhaitons également revenir sur les annonces de dénonciation des accords Temps de travail et du Dialogue social, sur lesquels nous ne voyons pas de date de paritaire arriver pour travailler ces sujets, tout comme la QVCT qui a été décalée, et les mesures séniors qui, à date ne sont plus proposées, et qui sont pourtant très attendues par les salariés concernés !